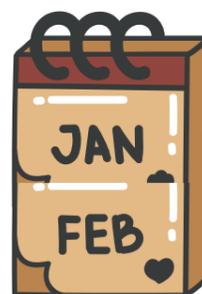


# CALENDRIER INDICATIF 2024-2025



- 24 et 25 Septembre Réunion de rentrée des adhérent·e·s du Sgen-CFDT Bretagne
- Publication des avis sur SIAL pour les rdv de carrière . **Nous contacter en cas de désaccord. le délai est d'un mois pour formuler un recours**
- Inscription au P.A.F.
- Dépôt des listes pour les élections au Conseil d'administration
- Vérification de votre Ventilation de service ( V.S ) **Nous contacter en cas de difficultés**

- Parution au B.O. de la note mutation inter et mouvement spécifique
- Formulation des vœux de mutation
- Inscription aux concours internes (agrégation, personnels de direction etc)
- demande congé formation
- notification des prévisions d'effectifs de l'établissement par les directions académiques **s'informer et nous relayer les infos**

- Dépôt des demandes pour les listes d'aptitude
- Dépôt des demandes pour les temps partiels
- Dépôt des demandes pour les postes adaptés
- Attribution des heures pour la DGH : création/ suppression de postes

- Résultat mouvement inter
- Liste aptitude agrégé·es
- début du choix des supports d'implantation pour stagiaires
- dépôt des demandes de mutation intra
- résultat des demandes de congé formation
- 27 mars : congrès Sgen-CFDT Bretagne à Merdrignac

- Mouvement intra
- Résultats intra
- vote DGH

- affectation TZR, stagiaires, personnel contractuel

## FAIRE UNE LISTE POUR LES ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration d'un établissement est un lieu de décisions. Pour monter une liste, il suffit d'être deux pour se présenter. Déposer une liste syndicale ou intersyndicale, c'est s'inscrire dans un collectif permettant d'améliorer nos conditions de travail !



**Vous nous contactez, nous vous conseillons**

Tel : 06 52 78 53 30 et 06 47 04 35

Mail : [bretagne@sgen.cfdt.fr](mailto:bretagne@sgen.cfdt.fr)